



Stratégie à adopter pour nouvel achat rp dans contexte PTZ et ANRU

Par **Alexis269**, le **19/07/2023** à **08:47**

Bonjour,

Je me pose des questions sur la stratégie à adopter pour mon prochain achat immobilier étant donné son contexte.

Pour ma RP actuelle, j'ai bénéficié d'un PTZ et de la TVA réduite (statut ANRU, 5.5% au lieu de 20%). Prêts signés en 2018.

Avec ma compagne, nous projetons d'acheter une nouvelle RP, ensemble cette fois-ci, pour y vivre ensemble. Nous sommes PACSés.

Or, je souhaiterais conserver le PTZ (sans avoir à devoir le rembourser en anticipé) et, si possible, de même pour la TVA. Ma RP actuelle sera mise en location.

Malheureusement, le fait "d'emménager en couple" ne relaxe pas les engagements vis-à-vis du PTZ ni de la TVA réduite.

Quelle stratégie à adopter dans un tel contexte ?

Au cas où cela puisse aider, à noter que le futur bien serait très éloigné (plus d'une heure) de ma RP actuelle et de mon travail actuel.

Je vous remercie par avance pour vos suggestions.